

région doit être considérée non seulement en fonction de sa valeur pour la Colombie-Britannique, mais de sa valeur pour le Canada. L'éditorial continue:

C'est une décision trop importante pour la laisser aux autorités locales de Victoria et de Seattle. La vallée de la Skagit est une importante région sauvage et récréative, mais elle est plus importante comme signe de l'empressement du Canada à défendre toutes les régions semblables contre l'empiétement injustifié de l'industrie.

Ottawa devrait dire non, et forcer M. Bennett à retourner ses \$35,000.

Permettez-moi de dire que la dernière phrase est peut-être inutile. Le premier ministre Bennett a déjà indiqué que, si Ottawa peut trouver une solution à l'impasse actuelle, il ne s'y opposerait pas. C'est pour cette raison qu'à mon avis, ce serait pour le ministre une occasion idéale de mettre ses nouveaux pouvoirs à l'épreuve. Je suis sûre que le ministre ne constatera aucune opposition de la part de la province de la Colombie-Britannique. Je suis sûre que M. Bennett serait très heureux qu'on l'aide à sortir de cette difficulté, car la population est en éveil.

Toute cette affaire remonte à bien loin, en fait, à plus loin dans le temps qu'où je veux commencer pour l'instant. Dès 1942, la ville de Seattle, avec le consentement de la Commission mixte internationale, a été autorisée à inonder une partie de la vallée Skagit derrière un barrage construit aux États-Unis. La ville avait besoin de plus d'énergie hydro-électrique pour maintenir les industries de guerre. En vertu de cette entente et avec le consentement de la Commission mixte internationale, la ville a également reçu l'autorisation d'élever ce barrage à 125 pieds plus haut qu'il n'était nécessaire, pourvu que le gouvernement de la Colombie-Britannique y consentit.

En 1967, le premier ministre Bennett a signé avec la ville de Seattle un bail de 99 ans, à raison de \$35,000 par année, qui permettait l'inondation d'une superficie d'environ dix acres de la vallée de la Skagit. Il s'agit de l'un des meilleurs sites récréatifs des environs de Vancouver; en fait, cette vallée est l'une des deux seules qui se prêtent à l'établissement de centres récréatifs en Colombie-Britannique. Cela revient à environ \$5.50 l'acre, si l'on calcule qu'il s'agit d'un bail de 99 ans à raison de \$35,000 par année.

Quand M. Bennett a loué cette région à la ville de Seattle, il ne s'est pas arrêté là: il a accordé à la ville un permis d'abattage de bois de trois ans de façon à ce que l'on puisse préparer la vallée de la Skagit à l'inondation.

Les habitants de Vancouver se sont rendu compte de ce qui se passait grâce à des organismes tel que SPEC, qui équivaut à l'organisme de recherche sur la pollution en Ontario. Ils commencent à s'apercevoir que l'on détruit les aires de reproduction des poissons.

La région inondée ne couvrira que dix milles carrés seulement, mais bien des aires de reproduction seront détruites à tout jamais. Les gens commencent à se rendre compte que l'on va détruire des pâturages où paissaient 400 à 500 cerfs. Ils s'aperçoivent qu'un certain nombre d'espèces animales disparaîtront par suite de l'inondation, et qu'ils perdront des terrains propices à la récréation dans un rayon de 125 milles autour de Vancouver; c'est une perte énorme. Les gens commencent à vouloir sauver la vallée de la rivière Skagit, mais ils ont besoin de l'aide du ministre.

[M<sup>me</sup> MacInnis.]

• (4.40 p.m.)

**M. Perrault:** Il s'en occupe.

**Mme MacInnis:** Je le sais, mais je ferai remarquer qu'il y a un délai. Il est grand temps. Je crois que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a décrété que sans le consentement d'Ottawa, on ne peut relever de plus d'un dixième de pied un barrage qui coupe une voie internationale. J'espère que c'est ce qu'il a fait, car ce serait un obstacle à ce projet.

En outre, le gouvernement fédéral a demandé à la Seattle City Light de demander un permis aux termes de la loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eaux internationaux, mais la société a dit qu'elle respecterait la décision prise en 1924 par la Commission mixte internationale, et elle a demandé à la United States Power Commission la permission d'entreprendre les travaux au barrage. Voilà où nous en sommes aujourd'hui. J'espère que le ministre, muni de ses nouveaux pouvoirs, se mettra au travail en commençant par se rendre là-bas plaider la cause de cette vallée fluviale, afin qu'on la sauve pour les habitants de la Colombie-Britannique et d'ailleurs. Lors d'une récente visite en Colombie-Britannique, j'ai entendu dire que l'un des groupes de conservation les plus puissants intéressés à sauver cette vallée était d'outre-frontière. Les membres du Sierra Club sont tout aussi inquiets que nous, peut-être davantage, car ils ont vu détruire bien des régions de récréation aux États-Unis.

Que cela nous plaise ou non, bien des gens circulent entre les deux pays, et ces régions s'étendent de part et d'autre de la frontière. J'espère beaucoup...

**M. Deachman:** Puis-je poser une question à l'honorable représentante? Puisqu'elle donne un coup de pouce au Sierra Club, peut-être en ferait-elle autant pour M. David Brousson, député libéral de Vancouver-Nord-Capilano à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, qui plus que tout autre a fait des efforts pour sauver la vallée de la Skagit?

**Mme MacInnis:** Oui, et je vais certainement reconnaître le mérite de David Brousson, de David Anderson, de Ron Harding et de Jack Rose, parce qu'à mes yeux, ce n'est pas une question partisane. Certains d'entre nous cèdent peut-être à l'esprit partisan dans les cas où les divergences d'opinions sont très marquées, mais tout le monde est d'accord là-dessus. Je sais que tous tiennent absolument à sauver la vallée de la Skagit. J'exhorte simplement le ministre à exercer ses nouveaux pouvoirs sans tarder.

D'après cet éditorial, le gouvernement fédéral ferait preuve de timidité quand il s'agit d'approcher les autorités américaines, parce qu'il craint qu'au refus du Canada de laisser inonder la vallée de la Skagit, elles n'opposent leur refus d'aider à dépolluer les Grands lacs. Cette attitude est mauvaise et manque de réalisme. Les autorités américaines et surtout le peuple américain se rendent de plus en plus compte de ce qui arrivera si la pollution des Grands lacs se continue. Ils savent que la dépollution des Grands lacs sera une affaire extrêmement onéreuse. Ce